



Archives et Droits de l'Homme

Août 2013 – Article 23

Déclaration universelle des droits de l'homme : Article 23.

- 1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.*
- 2. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.*
- 3. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.*
- 4. Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.*

De nombreux pays connaissent des taux de chômage sans précédent depuis les années 1930, la promesse de l'Article 23 concernant la "protection contre le chômage" semble utopique. Pourtant, le contexte de cette phrase venait de la crise de l'emploi pendant la Grande Dépression, des difficultés d'absorption de la main-d'œuvre des personnes démobilisées et déplacées suite à la Seconde Guerre mondiale, et la discrimination contre les Juifs pendant les années nazies. Au moment où la déclaration a été rédigée, l'Article 55 de la Charte des Nations Unies avait déjà engagé les Nations Unies à promouvoir le «plein emploi», ce qui pouvait suggérer que le schéma de base du droit à l'emploi était établi. Mais, en fait, la rédaction de l'Article s'est révélée extrêmement conflictuelle; Johannes Morsink, l'auteur de l'ouvrage définitif sur la rédaction de la Déclaration, consacre un chapitre entier à essayer de l'expliquer. Morsink conclut qu'un «lobby très influent d'Amérique latine domine ce segment de l'historique de la rédaction de la Déclaration», auquel se rajoutent également les tensions entre les organisations économiques socialistes, communistes et capitalistes, les intérêts de l'Organisation internationale du Travail, et les pressions exercées par les syndicats nationaux et internationaux, entre autres. En une phrase obsédante qui a été éliminée lors de la rédaction finale, le délégué français René Cassin, en paraphrasant un communiqué de l'Organisation mondiale de la Santé, a résumé le but de l'Article 23: «Le travail humain n'est pas une marchandise». Morsink, *The Universal Declaration of Human Rights: Origins, Drafting and Intent*, pp. 157-190.

En 1966, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels a élargi l'Article 23 dans ses articles 6, 7 et 8. Quarante ans plus tard, en 2005, le Conseil économique et social des Nations Unies a adopté l'Observation générale n°18, qui a amplifié les objectifs

et bases fondamentaux du droit au travail mentionnés dans la Déclaration et du Pacte. Le commentaire général souligne les "thèmes spéciaux de portée générale", incluant le droit au travail pour les femmes, les jeunes et les personnes âgées, les personnes handicapées, les travailleurs migrants et la protection des enfants "contre toutes les formes de travail qui sont susceptibles d'interférer avec leur développement ou leur santé physique ou mentale."

De plus en plus, l'application de l'Article 23 semble impliquer les entreprises privées, nationales et multinationales. Le Conseil international pour l'étude des droits de l'homme a publié un rapport en 2002, "Au-delà du bénévolat: Les droits humains et les obligations émergentes juridiques internationales des entreprises", tandis que la même année, une réunion d'experts a adopté les "Principes de Montréal relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels des femmes", qui invite expressément les États à "empêcher les sociétés transnationales et autres entités commerciales de violer les droits économiques, sociaux et culturels des femmes sur leur territoire". Et ce qu'un universitaire appelle "les tiraillements de la mondialisation" ont mis en relief la vulnérabilité des travailleurs migrants quant à la nature de l'exploitation contre laquelle l'Article 23 met en garde. L'Observation générale n°18 est sur <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G06/403/13/PDF/G0640313.pdf?OpenElement>;

les Principes de Montréal sont sur :

<http://www.cesr.org/downloads/Montreal%20Principles.doc>;

"Beyond Volunteerism" se trouve sur http://www.ichrp.org/files/reports/7/107_report_en.pdf;

Travailleurs migrants : <http://www.wcl.american.edu/hrbrief/14/3varia.pdf?rd=1>;

<http://www.wcl.american.edu/hrbrief/14/3misra.pdf?rd=1>

Les archives d'entreprises et de syndicats (local, national et international) sont des ressources essentielles pour la compréhension de l'application de l'Article 23 des Droits de l'homme. De même, les documents des organisations non gouvernementales qui mettent l'accent sur le droit du travail, les droits des travailleurs migrants, le travail des enfants, la traite des êtres humains à des fins d'exploitation de main-d'œuvre, l'âge et la discrimination sexuelle au travail. Les archives de l'Organisation Internationale du Travail à Genève, en Suisse, fournissent des informations sur les questions du travail qui sont antérieures à l'Organisation des Nations Unies, tandis que les archives du gouvernement du travail et des ministères du commerce, les organismes de réglementation du commerce, les tribunaux et les procureurs ont tous une importante documentation sur le droit au travail. Et, comme pour tous les Articles, les papiers personnels des militants, des journalistes, des dirigeants syndicaux et des chefs d'entreprises contribuent puissamment à notre compréhension des tiraillements de la main-d'œuvre dans l'économie mondiale.

Commentaires sur l'actualité

D'Israël au Congo, les bases de données biométriques faisaient l'objet d'articles dans les journaux en juillet 2013. Israël a lancé un projet pilote de deux ans pour une base de données biométriques, a rapporté *ifex.org*. L'idée du gouvernement est de lier les cartes d'identité obtenues par les citoyens Israéliens à une base de données portant leurs empreintes digitales et des données sur leur «contour du visage » pour que les « cartes d'identité soient moins facilement falsifiables et utilisées abusivement par des criminels ou des terroristes ». Les Groupes de défense des droits de l'homme ont contesté la phase pilote auprès de la Cour suprême israélienne en raison à la fois du droit à la vie privée et de la sécurité des données (en

2006, des informations de l'autorité de recensement d'Israël sur 9 millions de citoyens avaient été divulguées sur Internet).

http://www.ifex.org/israel/2013/07/24/biometric_database/

En République démocratique du Congo, l'Organisation internationale des Nations unies sur les migrations propose également un projet pilote sur la biométrie. Selon les informations que l'OIM a données à *Inner City Press*, « Faute d'un registre national de la population et des populations particulièrement vulnérables, l'OIM et d'autres organisations humanitaires ont dû utiliser un processus d'enregistrement manuel en s'appuyant, la plupart du temps, sur des cartes d'inscription d'électeur usées et dépassées, délivrées par le gouvernement de la RDC, pour identifier et suivre les bénéficiaires de l'aide. Le système d'enregistrement biométrique proposé est basé sur les systèmes précédents mis en œuvre par l'OIM, incluant, entre autres, le Soudan... Le processus se compose d'appareils pour les empreintes digitales et de serveurs pour stocker et recouper les informations ». L'OIM a déclaré qu'il « se conformera aux principes rigoureux de gestion de l'information, tout en s'engageant à partager les informations avec les organisations humanitaires qui en ont besoin, y compris le Programme alimentaire mondial (FAO) qui a été un de nos partenaires principaux lors de l'enregistrement numérique au Soudan ». <http://innercitypress.blogspot.com/2013/07/biometrics-in-drc-explained-by-iom-as.html>

Par ailleurs, la Guinée-Bissau, pays en difficulté, envisage d'instaurer un recensement biométrique, après que son Assemblée nationale eut adopté une loi permettant l'enregistrement biométrique des électeurs. En juillet, la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la Guinée-Bissau a appelé ce choix "chronophage et coûteux" et a exhorté le pays à utiliser l'enregistrement manuel pour les élections à venir.

http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s_2013_26.pdf;

<http://uniogbis.unmissions.org/Default.aspx?ctl=Details&tabid=9874&mid=12838&ItemID=20420>.

Le Nigeria, en juin, a établi une base de données biométriques pour tous les immigrants clandestins arrêtés, a rapporté *Punch*, et envisage un recensement biométrique de masse.

<http://www.punchng.com/feature/lagos-pulse/immigration-sets-up-biometric-database-for-deported-immigrants/>

Et l'Inde crée actuellement la plus grande base de données biométriques du monde, enregistrant des informations biologiques sur ses 1,2 milliard d'habitants. (Pour un aperçu de la propagation mondiale de bases de données biométriques, voir le rapport annuel de l'Electronic Frontier Foundation, une ONG américaine, à

<https://www.eff.org/deeplinks/2012/12/biometric-id-systems-grew-internationally-2012-and-so-did-concerns-about-privacy>.)

Quelles sont les données qui sont enregistrées dans une base de données biométriques? Elles varient d'un pays à l'autre et par projet, mais elles peuvent inclure des empreintes digitales et palmaires, des scans de l'iris et de la rétine de l'œil, des photographies qui montrent les contours du visage, des échantillons d'écriture, des enregistrements de la voix, et la structure de l'ADN. En d'autres termes, les données qui servent à distinguer une personne d'une autre.

Les gouvernements, les universités et les entreprises sont tous fortement impliqués dans la recherche sur la biométrie. Le gouvernement des Etats-Unis a soutenu des projets gouvernementaux de Consortium biométrique, par exemple, de l'Université de Bologne en

Italie et du Centre chinois pour la biométrie et la recherche sur la sécurité de l'Académie chinoise des sciences. <http://www.biometrics.org/html/research.html>. Ce genre de projet est si répandu que l'Organisation internationale de normalisation (ISO) a créé un comité spécial, JTC 1/SC 37, pour travailler sur les sujets de biométrie.

Une grande partie du débat sur l'utilisation de la biométrie met l'accent sur la vie privée et la sécurité: le gouvernement ou les entreprises devraient-ils avoir ces informations sur moi? Comment le détenteur de l'information les conservera-t-il en toute sécurité? Peu de choses ont été écrites sur les implications archivistiques de ces données très personnelles dans les bases institutionnelles, mais compte tenu de la propagation rapide de ces programmes partout dans le monde, il est essentiel que les archivistes se concentrent maintenant là-dessus.

Il y a vingt ans, certains archivistes ont fait valoir que les bases de données n'étaient pas des archives, tandis que d'autres les ont évaluées régulièrement pour la conservation ou l'élimination. En outre, les archivistes ont souvent évalué les documents papier qui ont précédé une base de données automatisée (par exemple, les fichiers d'empreintes digitales de la police). Parfois l'automatisation des documents a conduit les archivistes à les réévaluer et à en conserver une partie qui, en raison du volume, était presque ingérable sous format papier.

Le débat sur la question de savoir si les bases de données sont des documents d'archives est maintenant dépassé. Les bases de données représentent tout simplement la façon dont les organisations fonctionnent aujourd'hui, et les archivistes doivent les intégrer dans le programme d'archivage. Certaines des bases de données biométriques actuellement créées auront une vie courte, comme les bases de données de bénéficiaires d'aide créées par les Nations Unies (espérons-le). D'autres, comme les bases de données sur l'identité, sont susceptibles de rester sous la garde de l'organisme de création pour de longues années. Mais dans les deux cas, et quelle que soit l'institution dans laquelle les bases de données sont créées et maintenues, les archivistes doivent veiller à connaître quelles données sont collectées, comment elles sont gérées, et si elles doivent être conservées après la fin de leur utilisation primaire. C'est une responsabilité solennelle, liée à de graves conséquences pour les droits de nous tous.

Nouvelles internationales.

Union européenne/Kosovo. Dans un cas compliqué, le Tribunal de district du Kosovo juge à nouveau dix anciens membres de l'Armée de libération du Kosovo qui sont accusés d'avoir violé "l'intégrité physique et la santé d'un nombre indéterminé de civils serbes et albanais et des prisonniers de guerre serbes" à la prison de Klecka, en 1998-1999, a signalé *BIRN*. (Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a acquitté l'accusé principal, Fatmir Limaj, malgré des accusations similaires en 2005.) Le tribunal du Kosovo a demandé à la *European Union's rule-of-law mission* au Kosovo (EULEX) de lui donner accès au rapport psychologique qu'elle détient sur Agim Zogaj, qui était gardien de prison et qui a tenu un journal qui est devenu un document essentiel pour l'accusation. Zogaj avait été un témoin potentiel dans un procès antérieur de ces accusés au Kosovo et avait fourni son journal, avait fait des déclarations, et avait fait l'objet d'une évaluation psychologique à l'époque ; il s'est suicidé en septembre 2011. EULEX a refusé de communiquer l'évaluation "au motif que le document est classifié" et que la déclassification du document "créerait un dangereux précédent pour d'autres documents dans le même cas" et "ne serait pas en conformité avec une décision du Conseil européen sur les informations confidentielles détenues par l'UE". <http://www.balkaninsight.com/en/article/eulex-denies-access-in-witness-x-file>. Au cours du

procès, une archéologue médico-légale a déclaré qu'une faux trouvée dans l'une des tombes qu'elle a creusée dans le village de Klecka était un "outil mentionné dans le journal" tenu par Zogaj. http://www.balkaninsight.com/en/article/expert-explains-discovery-of-bodies-in-klecka-area?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=8684b7bd93-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-8684b7bd93-311109073. Fatmir Limaj est également jugé pour corruption et crimes organisés non apparentés, mais les éléments de preuve que les policiers ont recueillis en fouillant sa maison et son bureau sont "exclus de l'affaire parce que les agents ont mené les perquisitions sans ordonnance écrite du tribunal", a rapporté *BIRN*. <http://www.rai-see.org/news/south-eastern-europe/3860-kosovo-ex-minister-limaj-to-face-corruption-trial.html>

Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Le procureur du TPIY et l'avocat représentant les familles des victimes du massacre de Srebrenica en 1995 argumentent sur le fait de rendre aux familles les "objets conservés des victimes" qui ont été utilisés comme éléments de preuve. Les avocats soutiennent "qu'environ 90 pour cent des éléments conservés devrait être classés comme objets personnels" et doivent donc être retournés, incluant des éléments tels que des bandeaux. Bien que ces objets ne soient pas techniquement des documents, ils sont des éléments de preuve essentiels. En outre, l'avocat des victimes a déclaré à *BIRN* que son équipe "a rassemblé beaucoup de preuves" sur la destruction en 2005 et 2006 par le TPIY d'environ 2000 objets qui ont été trouvés dans les fosses communes. http://www.balkaninsight.com/en/article/interview-tribunal-delays-return-of-srebrenica-belongings?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=c66c7a7832-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-c66c7a7832-311109073

Nations Unies / Haïti. Un groupe de 25 chercheurs qui a enquêté sur la source d'une épidémie de choléra en Haïti qui a tué des milliers de personnes depuis 2010 a conclu que "les Casques bleus népalais de l'ONU ont probablement introduit la souche dans la population haïtienne", a rapporté le *Washington Post*. Même avant la publication du rapport, l'Institut pour la Justice et la Démocratie en Haïti a déposé une demande d'indemnisation auprès de l'ONU au nom des familles de 5000 victimes, et il "prépare des poursuites contre les Nations Unies dans les tribunaux américains et haïtiens au nom de milliers d'autres personnes". Clairement, la documentation de l'étude servira de preuves essentielles aux procès, s'ils peuvent être instaurés malgré les privilèges d'immunité de l'ONU. Un des enjeux sera le lieu où les archives de la recherche se trouvent, étant donné que les scientifiques viennent de huit institutions, universités, gouvernement et entreprises, au Canada, en Haïti et aux Etats-Unis. http://articles.washingtonpost.com/2013-07-25/world/40861517_1_cholera-strain-cholera-epidemic-minustah; pour le rapport, voir <http://mbio.asm.org/content/4/4/e00398-13>.

Nouvelles mondiales.

Le blog "Information is Beautiful" a publié un schéma sur une sélection de violations de données qui ont chacune perdu plus de 30'000 document sur des individus entre 2004 et 2013. <http://www.informationisbeautiful.net/visualizations/worlds-biggest-data-breaches-hacks/>

Le *New York Times* a déclaré que les musées américains "ont fait marche arrière sur leur engagement à régler les revendications de récupération des biens séquestrés durant l'Holocauste, et ont recours à des manœuvres juridiques, entre autres, pour empêcher les survivants ou leurs ayants droit d'intenter des poursuites". Les critiques affirment que les musées ne sont pas ouverts à la communication d'informations sur la provenance à partir de documents muséaux. <http://www.nytimes.com/2013/07/01/arts/design/museums-faulted-on-efforts-to-return-art-looted-by-nazis.html?pagewanted=all>

Nouvelles bilatérales et multilatérales.

Bosnie / Croatie / Serbie. Le Centre croate d'action antimines a déclaré que 509 personnes ont été tuées par des mines depuis 1991, dont près de la moitié sont des personnes qui tentaient de désamorcer les explosifs. Comme *BIRN* l'a noté, au cours de la guerre de 1991-1995, "les deux parties ont posé des mines le long de la ligne de front, ne documentant souvent pas les territoires qui avaient été minés". http://www.balkaninsight.com/en/article/mines-killed-509-in-croatia-since-1991?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=148e6dc210-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-148e6dc210-311109073

Tchad / Sénégal. Hissenne Habré, l'ancien dictateur du Tchad, a été arrêté et traduit devant le tribunal spécial mis en place au Sénégal pour le juger. Accusé de crimes contre l'humanité, crimes de guerre et torture, il devra faire face à des preuves tirées de ses propres archives, des "traces énormes et méticuleuses mises sur papier" trouvées par Human Rights Watch en 1990 après que Habré eut été renversé. En outre, *Crisis Watch* a rapporté qu'au Tchad "3 fonctionnaires de l'ère Habré dont 2 directeurs de police politique avaient été arrêtés et accusés de torture." http://www.iol.co.za/news/africa/habre-slams-judicial-farce-1.1541992#.Uf1iNDHD_IU; <http://impunitywatch.com/former-chad-dictator-faces-war-crime-charges/>

Croatie / Serbie. La Croatie a donné à la Serbie une liste d'environ 1500 Serbes "inculpés ou condamnés pour des crimes de guerre commis pendant la guerre de 1991-1995". La liste, a rapporté le *Telegraph*, était auparavant secrète et représentait "un obstacle pour les réfugiés serbes qui voulaient retourner dans leurs foyers en Croatie après la guerre, étant donné qu'ils ne savaient pas s'ils étaient sur la liste des personnes recherchées". <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/europe/serbia/7891218/Croatia-gives-Serbia-list-of-1500-indicted-or-convicted-for-war-crimes.html>

Chypre / Royaume-Uni. Le Royaume-Uni a communiqué le sixième groupe de documents de l'ancienne Administration coloniale ("archives migrées") ; le Foreign Office a révélé l'existence de ces archives en 2011 (pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG de 2011-04, 2013-05 et 06). Cette tranche concerne la lutte nationale à Chypre et, entre autres, permet de mieux comprendre les informations sur les rapports de terrorisme au Royaume-Uni et à Chypre, les prisons au Royaume-Uni et en Egypte, et les cours martiales, a rapporté *Cyprus-mail.com*. <http://cyprus-mail.com/2013/07/30/british-archives-show-greek-cypriot-agitators-were-monitored-in-the-uk-during-eoka-struggle/>

Allemagne / Royaume-Uni. La Banque d'Angleterre a publié une information officielle, écrite en 1950, précisant son rôle en 1939 dans le transfert de l'or qu'il détenait du gouvernement de

la Tchécoslovaquie au compte de la Reichsbank allemande, après que les nazis eurent envahi la Tchécoslovaquie. Voir l'article dans le *Telegraph*, <http://www.telegraph.co.uk/finance/bank-of-england/10212234/Bank-of-England-helped-the-Nazis-to-sell-plundered-gold.html>; pour la description archivistique de l'histoire des Archives de la Banque d'Angleterre, voir <http://www.bankofengland.co.uk/archive/Pages/digitalcontent/archivedocs/warhistoryww2.aspx>

Israël / Palestine. Les documents d'identité sont indispensables à l'exercice des droits de l'homme. Selon *Al-Monitor*, jusqu'à 35'000 personnes sont "coincées dans la bande de Gaza sans carte d'identité". Ce sont des Palestiniens qui sont "nés dans d'autres pays, et qui résident maintenant dans la bande de Gaza sans cartes d'identité délivrées par le service d'enregistrement palestinien tenu par les Israéliens", principalement parce qu'ils sont arrivés sans "un document de réunion" qui peut être obtenu "si un parent au premier degré est titulaire d'une carte d'identité". Le chef du Bureau des affaires civiles de Gaza a déclaré au journaliste que les responsables israéliens avaient dit que "le fichier des cartes d'identité était fermé jusqu'à nouvel ordre". Sans cartes d'identité, les gens ne peuvent pas quitter Gaza, même pour visiter la Cisjordanie ou se faire soigner à l'étranger. <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2013/07/gaza-identity-cards-israel.html>

Liban / Syrie. Walid Joublatt, membre du parlement et chef de la communauté druze au Liban, a averti que la communauté internationale ne prête pas une attention suffisante à l'évolution de la situation dans la ville de Homs, en Syrie: "La destruction des documents immobiliers dans la ville et leur remplacement par d'autres de différentes sectes est une tentative de modifier l'identité politique et sectaire des régions allant de Damas à la côte syrienne". <http://www.naharnet.com/stories/en/89098-jumblat-destruction-of-homs-real-estate-records-attempt-to-alter-city-s-identity>

Royaume-Uni / Irlande du Nord / États-Unis. Dans un retour de manivelle qui est digne d'un roman, la lutte pour la communication des entrevues d'histoire orale réalisées avec d'anciens paramilitaires sur les «troubles» en Irlande du Nord sera peut-être inutile, après tout (pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2012-01 et 2013-04). Selon *Irish News*, le Boston College, qui détient les interviews, ne dispose pas de tous les codes qui identifient les participants dans les entrevues et ne possède pas non plus certains des actes de donation pour les entrevues. L'avocat qui représente les enquêteurs a déclaré que la perte de cette information "diminue grandement la valeur de la preuve. S'ils [les intervenants] ne peuvent pas être identifiés, ces entrevues n'ont plus de sens, ou sont presque dénuées de sens". A fin juillet, les fonctionnaires du Boston College et les enquêteurs se blâmaient les uns les autres à propos de ce problème. <http://www.irishtimes.com/news/ireland/irish-news/value-of-boston-college-tapes-diminished-by-anonymous-voices-1.1476190>

Nouvelles nationales.

Australie. Le commissaire à la protection de l'enfance de l'État du Queensland a jugé que la décision du gouvernement, en 1990, de déchiqueter les dossiers de l'enquête de 1989 sur la gestion du Centre de détention pour jeunes John Oxley, où les abus sur des enfants avaient prétendument eu lieu était «prima facie» [de prime abord] illégale. Pour le contexte, voir les

Nouvelles HRWG 2013-02 et 2013-04.

<http://www.brisbanetimes.com.au/queensland/shredding-heiner-documents-unlawful-carmody-20130701-2p764.html>

Bosnie. Une fondation a été créée à Bihac pour "offrir un soutien et une aide financière aux familles des anciens militaires de l'armée bosniaque qui sont poursuivis pour crimes de guerre ainsi que pour obtenir des documents et aider les institutions d'Etat à établir la vérité sur le conflit des années 1990 dans la région", a rapporté *BIRN*. Le président du conseil d'administration de la Fondation a promis de faire "d'importants travaux sur la collecte de documentation sur les crimes", et le ministre des Anciens Combattants du gouvernement local de Bihac a dit qu'il allait "aider la fondation à obtenir des documents sur les crimes de guerre." <http://www.balkaninsight.com/en/article/bosnian-krajina-truth-commission-formed>

Le problème de l'absence de numéros d'identification personnels pour les personnes nées depuis février est resté en suspens. Les numéros sont nécessaires pour obtenir les documents clés tels que les passeports et les cartes de soins de santé. Une loi qui proposait d'établir un mécanisme d'émission de numéros d'identification a été adoptée par une chambre du Parlement, mais refusée par l'autre, a rapporté *BIRN*. Pour le contexte, voir les *Nouvelles HRWG* 2013-06. <http://www.balkaninsight.com/en/article/bosniaks-dismiss-id-number-law-in-parliament>

Brésil. Human Rights Watch (HRW) a envoyé une lettre au gouverneur et procureur général de l'Etat de Sao Paulo leur demandant d'enquêter sur des exécutions extrajudiciaires effectuées par des policiers de l'Etat. HRW a analysé "les rapports de police de la Sao Paulo Homicide Investigation Unit sur la mort par balles de personnes ayant résisté à leur arrestation dans la ville de Sao Paulo en 2012" et a constaté que "environ 95 pour cent" sont morts. Le directeur des Amériques de *Human Rights Watch* a déclaré que "Les données recueillies à travers les cas de São Paulo montrent une tendance claire de la police à exécuter les victimes et puis à couvrir leurs crimes". Dans 20 cas examinés par *Human Rights Watch*, les agents ont enlevé les victimes des scènes de crime et les ont transportées dans des hôpitaux, dans ce qu'ils prétendaient être des tentatives de «sauvetage». Pas une seule des 20 victimes "sauvées" n'a survécu.

<http://www.hrw.org/news/2013/07/29/brazil-executions-cover-ups-police>

Les documents appuyant le projet et la publication de *Brasil: Nunca Mais* (Brésil: Plus jamais), qui ont fourni des détails sur les tortures et les crimes de la dictature militaire du Brésil en 1964-1979, ont été numérisés ; les quelque 900'000 pages seront affichées sur un site Web à l'usage du public et de la Commission de la vérité actuelle (pour le contexte, voir les *Nouvelles HRWG* 2011-06). <http://www.prr3.mpf.mp.br/bnmdigital/index.php> Les archives de la Commission d'amnistie sont également en cours de numérisation et seront acquises par les Archives nationales, avec copies à la disposition de la Commission de la vérité. Merci à Hans von Rutte et Vitor Fonseca pour cette information.

Canada. L'histoire de longue date sur les documents du registre des armes à feu au Québec continue. Le gouvernement fédéral a détruit les données sur les 5.6 millions de carabines et de fusils enregistrés dans d'autres provinces canadiennes, mais le Québec veut garder les données pour les utiliser dans son propre registre des armes à feu. En juillet, le Québec a perdu un procès qui lui permettrait de conserver les données, mais la province envisage de faire appel à la Cour suprême du Canada, a rapporté la *Gazette de Montréal*. Pour le contexte, voir les *Nouvelles HRWG* 2012-04, 2012-05, 2012-09, et 2012-11.

<http://www.montrealgazette.com/news/Judge+rejects+Quebec+attempt+block+Ottawa+from/8696319/story.html>

La Commission Vérité et réconciliation, sur la base de documents obtenus par un historien, a annoncé que "le gouvernement canadien a mené des expériences nutritionnelles sur les enfants et les adultes autochtones souffrant de malnutrition qui fréquentaient les écoles résidentielles pendant et après la Seconde Guerre mondiale ", a rapporté *CBC News*. Le président de la Commission a déclaré dans une interview accordée à Radio-Canada que la Commission sait "qu'il y avait des projets de recherche qui ont été menés par rapport à des médicaments qui ont été utilisés en fin de compte pour traiter la population canadienne. Certains de ces médicaments ont été testés dans les collectivités autochtones et les pensionnats et certains de ces médicaments qui ont ensuite été développés" ont été retirés des pensionnats pour enfants". La Commission et les groupes autochtones ont appelé le gouvernement fédéral à "remettre tous les documents d'archives concernant les pensionnats indigènes".

<http://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/story/2013/07/31/medical-testing-on-aboriginals-murray-sinclair-trc.html>; <http://www.change.org/en-CA/petitions/cdn-library-archives-museum-workers-call-for-release-of-residential-school-documents>

L'Université du Manitoba a été choisie pour accueillir le Centre national de recherche de la Commission de Vérité et Réconciliation, qui comprendra les archives de la Commission.

http://issuu.com/uofmanitoba_bulletin/docs/july_18_2013.bulletin-web/3?e=5581112/4220669

Colombie. Le Centre National du groupe mémoire historique a publié son rapport final. Sur les 218'094 Colombiens tués par les conflits armés entre 1958 et 2012, le rapport indique que 80% étaient des civils et que la plupart des meurtres "ont eu lieu après que les milices d'extrême-droite soutenus par les éleveurs et les trafiquants de cocaïne, ont émergé dans les années 1980 pour contrer les rebelles gauchistes des FARC et d'autres groupes", a rapporté *l'Associated Press*. Le Centre a l'intention de créer un musée sur l'histoire de ce conflit, qui conserva sans doute les archives du Centre et les matériaux de base utilisés pour le rapport final.

http://articles.washingtonpost.com/2013-07-24/world/40860493_1_peace-talks-main-leftist-rebel-group-conflict; pour le rapport lui-même, voir

<http://www.centrodememoriahistorica.gov.co/micrositios/informeGeneral/voxpopuli.html>

Géorgie. La commission créée pour surveiller la destruction des vidéos de surveillance obtenues illégalement prises par le gouvernement précédent avait annoncé que les films les plus "sensibles et sombres" seront détruits au plus tard le 15 août, a rapporté *DFWatch.net*. Le reste de "l'énorme quantité d'archive d'images illégales du ministère de l'Intérieur" sera géré par un "ensemble de règles énonçant ce qui devrait être fait et comment gérer les fonds d'archives", élaboré par la commission. Le gouvernement estime que "des dizaines de milliers d'enregistrements clandestins, illégaux, effectués par ses services de sécurité au cours des dernières années" restent "flottantes", dans des mains privées. Le gouvernement "envisage d'offrir une amnistie aux personnes qui ont fait ou possèdent des bandes s'ils les rendent", selon *Civil.ge*. Pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2013-04, 2013-05, et 2013-06.

<http://dfwatch.net/dirty-archive-to-be-destroyed-in-two-weeks-37889>

http://www.tol.org/client/article/23879-georgia-offers-amnesty-to-collect-illegal-surveillance-tapes-baku-hits-back-at-rfe.html?utm_source=TOL+mailing+list&utm_campaign=aab3b5208f-

Inde. A Goa, six décennies de *panchnamas* («la première liste des preuves et conclusions d'un policier faite sur une scène de crime») sont conservées dans l'ancien bâtiment du service de médecine légale du Goa Medical College. Le Collège déménage et se préoccupe du déplacement des archives, a déclaré le chef du département de médecine légale à *Bernama*. "Nous avons peur de les déplacer sans l'avis d'un expert, car une légère mauvaise manipulation peut les détruire". Le nouveau rapport indique que le "gouvernement de l'Etat a reçu le conseil de solliciter l'assistance de la Direction des Archives pour restaurer les documents de valeur patrimoniale". L'administrateur du Collège a déclaré "qu'une grande partie de ces documents ne sont pas requis par la police à des fins d'enquête, mais qu'ils ont certainement une valeur émotionnelle". On ne sait pas pourquoi les archives de police se retrouvent à la garde du Collège.

<http://www.bernama.com.my/bernama/v7/wn/newsworld.php?id=966878>

Jamaïque. L'équipe des nouvelles de *Jamaica Gleaner* a effectué une visite secrète à l'hôpital universitaire des Antilles et a constaté qu'elle pouvait "marcher dans les rues et avoir accès à des milliers de dossiers médicaux". Ils ont vu "une pile de dossiers médicaux ... étant utilisés comme butoir de porte par le personnel de la bibliothèque médicale", "des boîtes dans un couloir adjacent à la bibliothèque médicale de l'hôpital", et des documents sans surveillance sur des chariots. Les journalistes sont entrés dans une salle "remplie de milliers de dossiers médicaux", ils en ont pris certains sur les étagères, les ont photographiés et les ont remis "sans être interrogés". En avril 2012, le chef de la direction de l'hôpital avait promis de mettre en place un "système de sécurité sophistiqué" pour s'assurer que les dossiers confidentiels étaient protégés.

<http://jamaica-gleaner.com/gleaner/20130707/lead/lead2.html>

Lettonie. Des militants ont commencé à recueillir des signatures sur une pétition pour exiger la divulgation de "renseignements provenant des archives du Comité pour la Sécurité de l'Etat (KGB)" qui permettrait au public de connaître les noms des "personnes liées au KGB" qui occupent actuellement une fonction publique en Lettonie, a rapporté le *Russian Legal Information Agency*. Les documents sont conservés aux archives nationales

<http://rapsinews.com/news/20130729/268357056.html>

Macédoine. Le processus de lustration [contrôle de l'intégrité des fonctionnaires] en Macédoine continue à être controversé (pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2012-03, 2012-06, 2012-07, et 2013-01). La Commission de lustration a nommé Slavko Janevski, "l'un des écrivains de poésie et de prose macédoniens les plus célèbres", décédé en 2000, un "collaborateur des services secrets de l'ex-Yougoslavie". *BIRN* a rapporté que l'Académie macédonienne des Arts et des Sciences, le Centre de PLUME macédonienne et l'Association des écrivains macédoniens ont "condamné la lustration" parce que le but de la loi de lustration est d'interdire aux anciens collaborateurs d'exercer une fonction publique - clairement impossible pour un homme mort. Un des membres de la Commission a déclaré qu'il pensait que la décision était erronée: "J'ai vu les documents et je déclare que l'ancien académicien n'était pas un collaborateur des services secrets pour des raisons idéologiques. Il ne donnait que des déclarations concernant la « valeur » de ses collègues". Par la suite, la Commission a déclaré que les deux universitaires qui ont critiqué la lustration de Janevski étaient également des informateurs. Le Comité Helsinki pour les droits de l'homme de Macédoine a déclaré que le processus de lustration "s'est transformé en une chasse ouverte aux sorcières."

Dans une interview avec *BIRN* le président de la Commission, Tome Adziev, a expliqué le processus de la Commission: "Nous recevons des listes de personnes, anciennes et actuelles, en place dans toutes les institutions de l'Etat. Nous recevons ces listes pour les vérifier et nous les vérifions pleinement, de manière non sélective ; nous essayons de voir si certaines de ces personnes ont un dossier. Si certaines personnes ont des documents dans des institutions telles que la police ou les archives, conformément à la mission de la Commission, un de ses membres passe en revue les documents, fait un rapport à ce sujet et le soumet à la Commission. Nous votons seulement après que nous avons tous été convaincus que les documents sont valides et que la personne peut être déclarée un informateur des services secrets". Il a fait valoir que la Commission n'a pas mentionné Janevski, mais les journalistes sont arrivés à cette conclusion à partir des initiales d'une personne utilisées lors d'une séance publique: "Si la Commission déclare qu'une personne décédée était un collaborateur, elle ne doit publier ni le nom, ni la décision ou les documents. Tout cela restera dans les archives de la Commission, sera inscrit dans le registre et le dossier sera fermé". Interrogé sur l'authenticité des rapports des services secrets, Adziev a répondu: "Les documents que nous avons examinés sont de portée historique, des archives dans les archives de l'Etat de Macédoine. Nous ne créons pas ces documents maintenant. En dépit du fait qu'ils ont été rédigés par les services secrets, ce sont des documents importants pour l'histoire de la Macédoine."

http://www.balkaninsight.com/en/article/lustration-of-macedonian-writer-sparks-outcry?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=813b06114f-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-813b06114f-311109073; <http://www.balkaninsight.com/en/article/macedonian-lustration-deemed-witch-hunt>; <http://www.balkaninsight.com/en/article/macedonia-s-top-spy-hunter-denies-aiding-government>

Maroc. En juin, *Maarifpress.com* a publié 170 pages de listes d'hommes d'affaires à Casablanca accusés d'utiliser des "drogues dures, former des réseaux de trafic de cocaïne, et même organiser des orgies impliquant des jeunes filles mineures." Les listes, qui semblaient provenir d'un fichier de police, incluent les noms, adresses, numéros de téléphone, numéros d'immatriculation des véhicules, contacts sociaux, et même des descriptions physiques, a rapporté *TelQuel*. La police a nié que les listes venaient de la police, et maintenant un notaire a avoué avoir fabriqué ces listes et les avoir données à la presse. http://www.al-monitor.com/pulse/culture/2013/07/casablanca-morocco-case-drugs-sex.html?utm_source=&utm_medium=email&utm_campaign=7832

Myanmar. Le président du Myanmar a aboli la force Nasaka de sécurité des frontières, l'«autorité d'État la plus importante» dans l'État de Rakhine et «un organisme créé à des fins d'oppression, avec une culture institutionnelle de corruption et d'abus», selon l'International Crisis Group, une ONG basée en Belgique. L'état de Rakhine a vécu des violences répétées entre les bouddhistes Rakhine et les communautés musulmanes Rohingya (pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2013-05). Il est essentiel que les archives de la force Nasaka soient conservées dans une institution appropriée d'archivage professionnel. <http://www.crisisgroupblogs.org/resolvingconflict/2013/07/16/myanmars-nasaka-disbanding-an-abusive-agency/>

Pays-Bas. Des étudiants qui numérisaient une partie des archives de la ville d'Amsterdam ont découvert des documents indiquant que les juifs avaient été "facturés et amendés pour non-paiement de l'*erfpact* - une taxe sur l'utilisation des terres -, pendant les années de guerre de la

[Seconde Guerre mondiale]", a rapporté *Dutchnews.nl*. Les fonctionnaires tentent maintenant de déterminer si la "même chose s'est produite avec les factures de gaz et d'électricité", et le maire de la ville a déclaré que tout Juif qui a payé ces factures après la guerre "doit maintenant récupérer cet argent plus les intérêts."

http://www.dutchnews.nl/news/archives/2013/07/jews_should_get_wwii_property.php

Russie. Le Service de la protection fédérale achète des machines à écrire électriques. Une source FSO a dit à *Izvestia* qu'après Wikileaks et les révélations d'Edward Snowden, "il a été décidé d'étendre la pratique de créer des documents papier", ce qu'il dit être également la pratique dans le "ministère de la Défense, le ministère des Situations d'urgence et les Services spéciaux". Un ancien directeur du Service fédéral de sécurité a déclaré: "du point de vue de la sécurité, tout moyen de communication électronique est vulnérable . . . Donc, du point de vue de la conservation des secrets, les méthodes les plus primitives sont préférables: la main d'une personne et un stylo, ou une machine à écrire".

<http://blogs.wsj.com/emerging europe/2013/07/11/russia-seeks-low-tech-devices-to-safeguard-state-secrets/?mod=WSJBlog>;

<http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/europe/russia/10173645/Kremlin-returns-to-typewriters-to-avoid-computer-leaks.html>

Human Rights Watch a rapporté que des responsables gouvernementaux ont inspecté le bureau de Sochi Memorial, une organisation de premier plan pour les droits de l'homme. Ils "ont demandé à voir tous les documents relatifs aux travaux du bureau et ont lu plusieurs dossiers sur des cas de travailleurs migrants", mais ils n'ont pas fouillé les locaux, accédé aux ordinateurs ou supprimé des documents. Les fonctionnaires ont également contacté le propriétaire de l'immeuble où Memorial possède des bureaux et ont demandé une copie du bail de Memorial. L'inspection a eu lieu le lendemain où Memorial s'est plaint au procureur local qu'une entreprise de construction d'installations pour les Jeux olympiques de 2014 avait gravement atteint aux droits des travailleurs migrants.

<http://www.hrw.org/news/2013/07/25/russia-rights-group-targeted-sochi>

Sierra Leone. Le secrétaire du Cabinet a déclaré que le Parlement ne passera pas un projet de loi sur la liberté de l'information, car il existe une « mauvaise gestion des documents au sein des ministères, départements et administrations du gouvernement », a rapporté *Awoko*. Le chef du Bureau de gestion des documents à l'Unité de Réforme du Secteur Public a déclaré que le gouvernement s'emploie à améliorer la gestion des archives, mais son bureau est "confronté à de graves limitations financières." <http://awoko.org/2013/07/09/sierra-leone-government-not-ready-to-pass-foi-act/>

Slovénie. Lorsque la Slovénie a déclaré son indépendance et s'est séparée de la Yougoslavie en 1991, seuls ceux qui avaient la citoyenneté de l'Etat slovène au sein de l'ancienne Yougoslavie ont obtenu la citoyenneté dans la Slovénie indépendante, laissant les personnes qui étaient citoyennes de l'Etat dans d'autres parties de la Yougoslavie, mais étaient des résidents légaux de Slovénie, sans nationalité et sans statut juridique. Civic Link, une ONG slovène, a déclaré à *BIRN* que les personnes originaires d'autres états yougoslaves "ont perdu leur statut de résident permanent en Slovénie. A l'époque, la police prenait leurs documents dans les rues, entraient dans leurs appartements. Ils perdaient le droit au travail, la protection sociale, tout". Un Serbe qui a été dépouillé de son statut juridique a déclaré: "Même mon enfant s'est vu refuser tout droit. Des années plus tard, nous avons réussi à prouver que je suis son père, parce que pour l'Etat slovène, je n'existais tout simplement pas ". Après une décision de la Cour européenne des droits de l'homme en 2012, l'Etat slovène a donné à ces «personnes

effacées» la possibilité jusqu'au 24 juillet 24 "de demander une indemnisation ou la restitution des biens et de la propriété."

http://www.balkaninsight.com/en/article/illegally-erased-ex-yugoslavs-ask-rights-from-slovenia?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=0c8d952e7f-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-0c8d952e7f-311109073

Suède. Comme l'exige la Loi sur les données de la police qui est entrée en vigueur en 2012, la police suédoise met en place un "e-archivage central pour toutes les opérations de police et ses 28'000 employés. Par an, 1.8 million de nouveaux dossiers papier devraient être remplacés par des fichiers numériques", a rapporté *CyberMedia*.

<http://www.ciol.com/ciol/news/191669/swedish-police-captures-archives>

Tadjikistan. Le Comité sur les affaires religieuses a fermé cinq des six madrasas (établissements scolaires) existants ; cinq d'entre eux fonctionnaient supposément "sans documents appropriés", a rapporté *islam.ru*. <http://islam.ru/en/content/news/tajikistan-authority-suspended-activities-five-madrassah>

Royaume-Uni / Irlande du Nord. L'Université d'Ulster met en place des archives numériques sur les «Troubles», où «les organisations, les groupes et les individus seront en mesure de déposer des copies numériques de [leurs] histoires."

<http://news.ulster.ac.uk/releases/2013/7037.html>

La famille de Jean McConville, qui a été tué en 1972 lors des «troubles» et dont l'assassinat fait l'objet d'une enquête, ce qui provoque une querelle sur des entretiens oraux (voir Royaume-Uni / Irlande du Nord / Etats-Unis ci-dessus), envisage de soumettre une demande d'accès selon la loi de la liberté à l'information pour demander au gouvernement britannique la publication "d'un certain nombre de journaux de guerre des régiments stationnés dans les appartements de la rue Divis [à Belfast]" au moment où McConville a disparu. Selon *thejournal.ie*, au Royaume-Uni "les documents tels que les journaux de guerre sont généralement publiés après 30 ans, mais ceux de la rue Divis datant du début des années 1970 ont été exemptés." <http://www.thejournal.ie/could-british-war-diaries-help-solve-the-jean-mcconville-murder-992346-Jul2013/>

États-Unis. *L'Associated Press* a rapporté que l'amiral en charge du commandement des opérations spéciales qui a effectué le raid sur le complexe d'Oussama Ben Laden a ordonné au commandement d'envoyer les dossiers sur le raid à la CIA, puis de purger les informations de ses ordinateurs. Interrogé par la presse au sujet de ce transfert, le ministère de la Défense a fait valoir que, parce que l'opération a été "réalisée dans le cadre de la direction du directeur de la CIA", ces documents étaient en fait des archives de la CIA en premier lieu. Un porte-parole des Archives nationales a déclaré que bien que les Archives doivent approuver le transfert des documents du gouvernement d'un organisme à un autre, "les Archives savaient que les dossiers militaires appartenaient à la CIA, et que donc le transfert ne requérait pas d'autorisation". Le Département de la Défense a également déclaré qu'il s'inquiétait de la protection de l'identité des participants au raid et de leurs familles; les "documents opérationnels" de la CIA ne sont pas assujettis à la Loi sur la liberté de l'information, mais les documents du ministère de la Défense sont couverts.

<http://www.washingtonpost.com/politics/federal-government/top-special-operations-officer-directed-shift-of-bin-laden-records-to-cia-to-keep-files-secret/2013/07/08/d030bfaa-e7a5->

[11e2-818e-aa29e855f3ab_story.html](http://www.huffingtonpost.com/2013/07/09/secret-service-aaron-swartz_n_3568201.html)

Un juge fédéral a ordonné aux Services Secrets de communiquer ses dossiers sur Aaron Swartz. Swartz aurait téléchargé illégalement «des millions d'articles de revues savantes» du service numérique JSTOR en 2011 et a été confronté à des poursuites sur des accusations de fraude informatique quand il s'est suicidé en janvier 2013. Selon le *Huffington Post*, "la famille et les partisans de Swartz ont déclaré qu'ils croient que les poursuites agressives du gouvernement ont joué un rôle" dans le suicide.

http://www.huffingtonpost.com/2013/07/09/secret-service-aaron-swartz_n_3568201.html

Deux groupes d'agriculteurs ont poursuivi en justice l'Agence de protection de l'environnement pour l'empêcher de publier les informations sur les noms, adresses, coordonnées GPS et contacts personnels" des agriculteurs et des éleveurs" à des organismes environnementaux qui avaient déposé des demandes d'accès selon la Loi de la liberté à l'information. Pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2013-04. <http://www.agri-pulse.com/Farm-groups-file-lawsuit-to-stop-EPA-release-of-farmers-personal-data-07082013.asp>

Public.Resource.Org a découvert que l'Internal Revenue Service a omis d'enlever les numéros de sécurité sociale individuelle des archives requises par les organisations politiques que l'IRS publie régulièrement sur son site. La fuite, qui a exposé des "dizaines de milliers" de numéros, a obligé l'IRS à fermer la base de données temporairement.

<https://bulk.resource.org/irs.gov/eo/doc/irs.gov.20130707.html>

Californie: <http://oag.ca.gov/news/press-releases/attorney-general-kamala-d-harris-releases-report-data-breaches-25-million>

Haliburton, une société géante de services pétroliers, était sous contrat avec British Petroleum pour fournir le ciment de la plateforme de forage qui a explosé dans le Golfe du Mexique en 2010, tuant onze personnes et déversant des millions de litres de pétrole dans le Golfe. Un certain nombre de litiges concernant la responsabilité de l'accident sont en cours. En juillet, Haliburton a plaidé coupable "de délit de violation associé à la suppression de documents créés après l'incident du puits de Macondo ; elle doit payer l'amende maximale légale de 200'000 \$ et accepter un mandat de trois ans de probation", a rapporté *theledger.com*.

<http://www.theledger.com/article/20130725/NEWS/130729513/1410?Title=Feds-Haliburton-Destroyed-Records-Related-to-2010-Deep-Horizon-Oil-Spill>

Californie. Le procureur général de l'Etat a publié un rapport sur les 131 violations de données signalées au son bureau en 2012, démontrant que 2.5 millions de Californiens avaient eu leurs renseignements personnels exposés à travers des fuites de données électroniques. La loi californienne exige que les entreprises et les organismes publics rendent compte au Bureau du procureur général de toute infraction qui implique des informations sur plus de 500 personnes.

<http://oag.ca.gov/news/press-releases/attorney-general-kamala-d-harris-releases-report-data-breaches-25-million>

Illinois/Wisconsin. Dans un cimetière du Wisconsin, à Waukesha, des travailleurs ont trouvé dans une poubelle "huit ou neuf grands classeurs avec des informations qui datent de 10 ans ou plus" ; les documents venaient du département de police de Chicago, Illinois. La police de Waukesha a déclaré qu'ils étudient le cas, parce que les documents semblent être «des bulletins quotidiens de police ou des registres marqués confidentiels». Cependant, la police de

Chicago a déclaré que les classeurs sont "de vieux matériaux de référence qui ne comprennent pas les rapports sur les affaires traitées ou des sujets sensibles." Comme *WTMJ Radio* de Waukesha l'a dit: "Une étrange trouvaille dans un endroit solennel."

<http://www.620wtmj.com/news/local/Confidential-police-secrets-from-Chicago-found-in-Waukesha-216856911.html>

Publications

Swisspeace a publié un rapport intitulé «Archives for a Peaceful Future [Archives pour un avenir de paix]», qui examine la gestion et l'utilisation des archives des commissions de vérité.

http://archivesproject.swisspeace.ch/fileadmin/user_upload/archivesproject/Publications/Essential_1_2013_Juni.pdf

WITNESS, une ONG des Etats-Unis, a lancé un nouveau site : [Activists' Guide to Archiving Video](#). WITNESS déclare que le contenu a été développé par ses archivistes "en réponse aux défis et aux besoins identifiés par les activistes qui utilisent la vidéo numérique pour la défense et la documentation des droits de l'homme". WITNESS planifie de futures versions du *Guide* en arabe et en espagnol.

Le *rapport annuel 2013* du Network of Concerned Historians (NCH) est actuellement disponible à <http://www.concernedhistorians.org/content/ar.html>. Il s'agit du 19e rapport annuel qui couvre les événements de 2012 et 2013.

Groniek, la revue historique des étudiants en histoire de l'Université de Groningen, Pays-Bas, a publié un numéro consacré à "l'histoire violente" et aux implications éthiques et politiques d'une attitude historique dans le cadre des commissions, tribunaux et autres institutions de transition. La plupart des articles sont en néerlandais, mais deux d'entre eux (un sur la Croatie et l'autre sur les îles Marshall) sont en anglais. <http://groniek.nl/en/uitgave/>

* * * * *

Partagez l'information avec nous ! trudy@trudypeterson.com ou j.boel@UNESCO.org
Pour vous abonner au bulletin, entrez les informations requises sur le formulaire que vous trouverez sur cet URL: http://www.unesco.org/archives/hrgnews/hrg3_042010.php

Les numéros précédents du bulletin se trouvent en ligne sur <http://www.ica.org/12315/hrwg-newsletter/list-of-hrwg-newsletters.html> et <http://128.121.10.98/coe/main.jsp?smd=2&nid=569829>

(Traduction française : Cristina Bianchi)